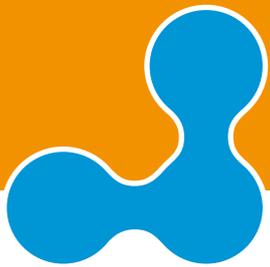




Rouedad  
kuzulioù  
diorren  
breizhek

# Réseau des Conseils de développement bretons



## Promouvoir les pratiques de démocratie participative

Instances représentatives de la diversité des acteurs locaux, les Conseils de développement sont les interlocuteurs permanents des élus, à l'échelle des pays et des agglomérations. Ils s'attachent à participer à la construction des politiques publiques territoriales, à penser le développement durable des territoires, en éclairant les décisions des élus, par le biais d'avis ou de préconisations.

En Bretagne, 21 Conseils de développement couvrent l'intégralité du territoire régional.

Afin de promouvoir, au-delà de son principe, la réalité et les pratiques de démocratie participative, les Conseils de développement bretons se sont organisés en réseau, autour d'une charte fondatrice.

### La charte du réseau des Conseils de développement bretons

En 2011, les Conseils de développement bretons ont rédigé collectivement puis signé un texte d'engagements fédérateurs : « la charte du réseau ».

Elle affirme notamment que « *l'échange entre la société civile et les élus locaux, le débat public organisé, la discussion générale, légitimement, donnent du sens et renforcent les choix collectifs.*

*[...] Les Conseils de développement, acteurs essentiellement bénévoles de la société civile, revendiquent leur rôle dans la construction et la mise en œuvre des projets de développement de leur territoire. »*

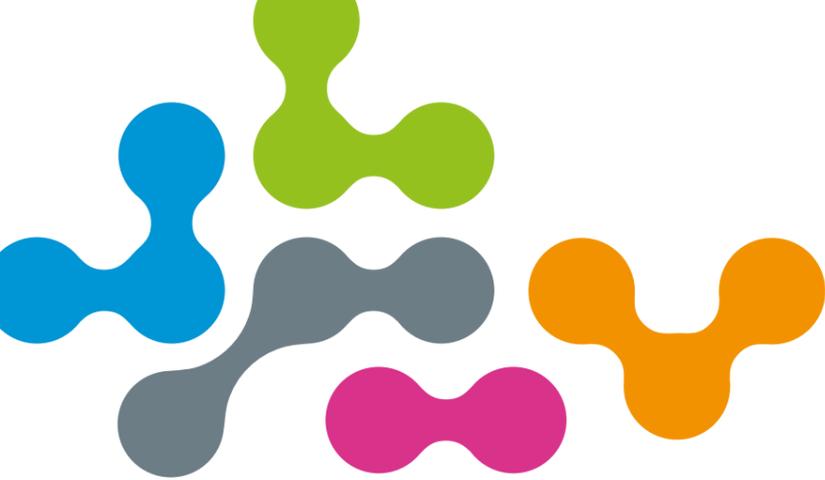


### L'origine des Conseils de développement

La création des Conseils de développement remonte à la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable des territoires (loi Voynet) en 1999. Un Conseil de développement est donc créé sur un territoire, afin d'être associé à l'élaboration, à la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de territoire.

En Bretagne, les 21 Conseils de développement ont participé à l'élaboration des chartes de territoires, des pays et des agglomérations. La récente loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation du rôle des métropoles donne une nouvelle légitimité aux Conseils de développement, à l'échelle des métropoles et des pôles d'échanges territoriaux et ruraux.





Les territoires, tout comme les thématiques de travail des Conseils de développement ne s'arrêtent pas aux frontières administratives. Ainsi, le réseau a vocation à renforcer les partenariats des Conseils de développements bretons, en étant l'interlocuteur privilégié d'instances nationales, régionales, départementales ou infra territoriales.



## Croiser les regards



### Un réseau au service de ses membres : échanger pour s'enrichir et mutualiser les expériences

Les 21 Conseils de développement bretons ont à leur actif de nombreuses contributions, adressées aux élus ou aux acteurs socio-économiques bretons ; ils sont également à l'origine de nombreuses actions innovantes, dans les domaines de l'énergie, l'habitat, la santé, la culture, la jeunesse,...

S'appuyant sur cette diversité d'expériences, de pratiques et de fonctionnement, le réseau apparaît comme un lieu de ressourcement. Il facilite les échanges d'expériences, et leur valorisation. Il accompagne les Conseils de développement dans leurs perspectives d'amélioration continue.

### Un réseau pour mener des initiatives communes

Le réseau facilite également les initiatives communes, inter Conseils de développement. Ainsi, depuis la création du réseau, ces dernières se sont multipliées : 8 Conseils de développement expérimentent pour renforcer la prise en compte des jeunes dans les Conseils de développement, 5 Conseils de développement ont organisé une soirée-débat commune sur les dynamiques territoriales, 4 Conseils de développement ont œuvré en faveur de la réhabilitation de la ligne ferroviaire entre Auray et Saint-Brieuc,...

Exemple

Suite à une journée d'échanges d'expériences, au sein du réseau, sur la prise en compte des jeunes dans les Conseils de développement, 8 Conseils de développement (Morlaix, Rennes, Brest, Vannes, Centre Bretagne, Centre Ouest Bretagne, Dinan et Redon) mènent des actions expérimentales, avec la ligue de l'enseignement Bretagne. Ces expérimentations visent à favoriser la place des jeunes, et faciliter leur prise en compte dans les travaux des Conseils de développement. Les conclusions et bonnes pratiques seront partagées pour une appropriation par l'ensemble des Conseils de développement bretons.



## Optimiser les relations avec les partenaires



### Un réseau pour faciliter les liens avec les acteurs socio-économiques bretons, départementaux,...

Représentatifs de la diversité de la société civile, les Conseils de développement peuvent être amenés à travailler avec différents partenaires : associatifs, économiques,.... Le réseau a vocation à faciliter et dynamiser ces liens.

Le réseau vise notamment à renforcer les relations entre les Conseils de développement bretons et le Conseil économique social et environnemental régional.

### Un réseau force de propositions auprès des pouvoirs publics

Le réseau est également une instance de dialogue privilégiée auprès des collectivités territoriales et des institutions, telles que le Conseil régional de Bretagne. Le réseau contribue à la réflexion publique, en se positionnant sur des problématiques qui dépassent l'échelle locale. Il a vocation à être force de propositions auprès des pouvoirs publics, en rédigeant notamment des avis et des contributions.

### Exemple

Le réseau a été sollicité par plusieurs associations régionales, qui souhaitent travailler sur les territoires. Il est ainsi une portée d'entrée vers les Conseils de développement.

### Exemple

En 2012, le réseau a adopté des propositions relatives à la politique territoriale régionale (contrats de pays). Plusieurs d'entre elles ont depuis été reprises par le Conseil régional.

### Et au niveau national ?

En France, les Conseils de développement sont rassemblés au sein de la « coordination nationale des conseils de développement ». C'est l'interlocuteur national pour les institutions publiques, associatives et les réseaux de réflexion autour de la citoyenneté et de la démocratie territoriale. Aujourd'hui, plus de 70 Conseils de développement sont membres de la coordination.



## Rassembler les Conseils de développement bretons

Le réseau fonctionne avec l'énergie de ses membres, soit une **vingtaine de Conseils de développement bretons**. Le Conseil régional de Bretagne participe financièrement au fonctionnement du réseau.

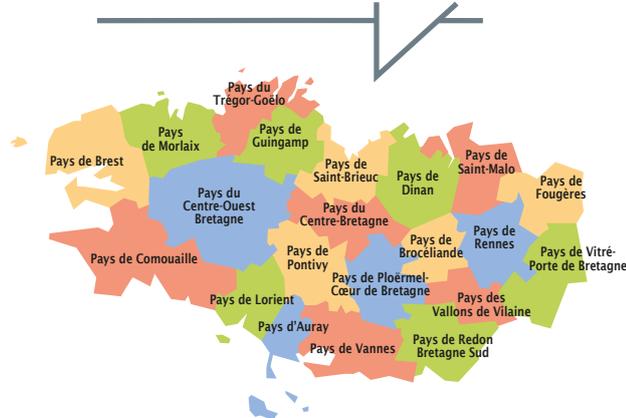
**Deux coordinateurs**, désignés parmi les président(e)s de Conseils de Développement, sont chargés de l'animation et de la représentation du réseau. Ils sont accompagnés par un comité d'animation.

**Des groupes-thématiques** ouverts à l'ensemble des membres se constituent selon les projets.

L'ensemble des membres du réseau se rencontre régulièrement, aux 4 coins de la Bretagne, pour échanger et partager sur leurs pratiques, ou travailler à des outils ou positionnements communs.

**La convivialité est de mise !**

### Les Pays de Bretagne



Réalisation Conseil régional  
de Bretagne – 2014



## Contacts

Les présidents en charge de l'animation  
du réseau (2014) :

**M. Jean-Charles LOLLIER**  
(Conseil de développement du pays Centre Ouest Bretagne)  
et **M. Joseph GAUTER**  
(Conseil de développement du pays d'Auray)

Siège social et animation technique :  
c/o CD du pays de Saint-Brieuc  
Centre Héméra, 8 rue des Champs de Pie,  
CS 40532, 22035 SAINT-BRIEUC  
**Claire GUIRIMAND**  
etudes.cd@pays-de-saintbrieuc.org  
Tél. 02 96 58 62 26